

Contact Presse :
Christel Lerouge
Tél. : +33 1 47 54 50 76

Contact Investisseurs :
Manuel Chaves d'Oliveira
Tél. : +33 1 47 54 50 87

Paris, le 2 avril 2008 - Dans le cadre de son Assemblée Générale du 17 avril 2008, Cap Gemini proposera à ses actionnaires la mise en place de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, sans droit préférentiel de souscription. Cet instrument constitue une alternative attractive aux stock options que le Groupe utilisait traditionnellement. L'investissement réalisé par les acquéreurs de ces BSAAR traduira leur engagement. Il s'agira d'un engagement à long terme puisqu'une période d'indisponibilité de quatre ans sera prévue dans toute émission, durant laquelle les bons ne seront ni négociables ni exerçables. Le programme prévoit aussi un écart d'au moins 20% entre le prix d'exercice des BSAAR et celui de l'action (moyenne des 20 dernières séances précédant l'émission).

o0o

Paris, April 2, 2008 - At its forthcoming shareholders' meeting on April 17, 2008, Cap Gemini will propose its shareholders to allow the issuance of redeemable equity warrants (BSAAR) to employees and corporate officers of the Company and its subsidiaries, without pre-emptive subscription rights for the shareholders. This instrument is an attractive alternative to the stock options that were traditionally used by the Group. The investment made by the purchasers of the BSAARs will express their commitment. This commitment is long term based as for any issue there will be a provision that the BSAARs can be neither sold nor exercised for a period of four years. A minimum spread of 20% between the strike price and the Cap Gemini share price (average of the previous 20 days) will be applied.

o0o